

NEWMAG

Société par actions simplifiée
au capital de 2 340 000 euros
4 boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
442 646 352 RCS Lille Métropole

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTION DE RESULTAT
DECIDEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 27 JUIN 2025**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique constate que les comptes qui lui sont présentés font ressortir un bénéfice de 2 059 467 euros.

La réserve légale étant dotée à son maximum, l'Associée unique décide d'affecter la somme de 2 059 467 euros au compte « Autres réserves ».

Après affectation, le compte « Autres réserves » s'élèvera à 2 059 467 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons l'état des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Versement	Montant des dividendes distribués	Dividendes par action
2023	2024	3 609 008 €	15,42 €
2022	2023	1 741 062 €	7,44 €
2021	2022	0 €	0 €

Certifié Conforme
La Présidente
Madame Sandra VOM HOFÉ

Sandra VOM HOFÉ

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : NEWMAG

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0004 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 2 6 4 6 3 5 2 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 215 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	3 359 951	4 135 799
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	207 271	198 439
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	801 254	856 614
		Immobilisations en cours	AV	AW		61 849
		Avances et acomptes	AX	AY		33 751
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		182 966
	TOTAL (II)		BJ	BK	4 368 477	7 684 419
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens			BN	BO		
En cours de production de services			BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		
Marchandises			BT	BU	29 288	2 501 142
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	581	3 111 192
		Autres créances (3)	BZ	CA		887 126
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		17 103 839
		Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ		CK	29 870	24 409 574	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO			IA	4 398 347	32 093 993

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP

(3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>NEWMAG</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 340 000)		DA2 340 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD234 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG
	Report à nouveau		DH-1
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI2 059 467
	Subventions d'investissement		DJ503 494
	Provisions réglementées *		DK563 681
	TOTAL (I)		DL5 700 642
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP135 651
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR135 651
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV14 663 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW10 019
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX9 513 537
	Dettes fiscales et sociales		DY1 995 108
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ73 988
	Autres dettes		EA2 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB40
TOTAL (IV)		EC26 257 701	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE32 093 993	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG26 247 682
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme
La Présidente

Sandra VOM HOFÉ

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>NEWMAG</u>							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	53 675 131	FB	0	FC	53 675 131	
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	417 621	FH	0	FI	417 621	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	54 092 752	FK	0	FL	54 092 752	
	Production stockée*						FM	1 352
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	277 001
	Autres produits (1) (11)						FQ	24 051
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	54 395 155
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	34 720 670	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-357 286	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 881 319	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	434 280	
	Salaires et traitements*					FY	3 756 305	
	Charges sociales (10)					FZ	1 511 595	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*				GA	900 891	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	29 870	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	135 651	
	Autres charges (12)					GE	885 025	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	51 898 320
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 496 835
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	108 924	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	108 924	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-108 924	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 387 911	

Néant ☐

										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	128 335
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	54 254
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	182 589
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	170 150
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	64 579
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	234 729
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-52 140
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	122 567
Impôts sur les bénéfices *										HK	153 737
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	54 577 744
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	52 518 277
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 059 467
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	148 007
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)						HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N				
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels				
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE						64 579	54 254				
VNC IMMOBILISATIONS						170 150					
SUBVENTION D' INVESTISSEMENT							128 335				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N				
						Charges antérieures	Produits antérieurs				
Certifié conforme La Présidente											
Sandra VOM HOFFE											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexes Comptables

NEWMAG

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	32 093 993 €
Chiffre d'affaires :	54 092 752 €
Résultat de l'exercice :	2 059 467 €

2. Faits significatifs de l'exercice

Le contexte géopolitique de l'Ukraine n'a pas d'impact à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2024

Ouvertures/Fermetures :

Ouvertures : Nantes CV

Fermetures : Néant

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2024, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d'une protection juridique.

Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après. (Voir Méthode dépréciation d'actif d'exploitation).

Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).

Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.

Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l'exercice, dès lors qu'ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	30 ans	L	30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 30 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	3 à 20 ans	L
Mat et Outillage	3 à 10 ans	D/L	4 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	3 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Méthode dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant:

Création de valeur $N-1 < 0$ ET Création de valeur $N < 0$,

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

La dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève à 0 €. La reprise de provision comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève quant à elle à 12 149 €, soit une provision totale de 0 € au 31 décembre 2024

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation.

La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks se détermine selon deux décotes:

- Première décote : elle concerne les produits dont la marge sera négative
- Deuxième décote : elle concerne les produits permanents, éphémère ou en collection limitée soldés, supprimés ou en promotion. Cette décote correspond au pourcentage de dépréciation appliqué au prix d'achat en fonction de la dernière date de mise à jour du prix de vente

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont principalement composées de l'amortissement dérogatoire et de la provision pour hausse de prix.

7. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

8. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

9. Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible calculé au taux applicable au bénéfice fiscal de l'exercice.

La société Décathlon France SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la société intégrante est Décathlon SE. L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément. Le bénéfice de cette opération est intégralement attribué à la société Décathlon SE.

En matière d'impôt différé, la société n'en comptabilise aucun.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
- actions ordinaires				
- à titre préférentiel				
Dont actions détenues en propres :				
- actions ordinaires				
- à titre préférentiel				
Valeurs unitaires en Euros	10			10

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340 000						2 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	91 635	142 365					234 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-0	0					0
Résultat de l'exercice	3 751 373	2 059 467	142 365	3 609 008			2 059 467
Subventions d'investissement	631 828		128 334				503 494
Provisions réglementées	541 207	64 579	42 105				563 681
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 356 043	2 266 411	312 804	3 609 008			5 700 642

3. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II) - (Droit au bail)			2 215 000		
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		6 839 227		891 260
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			314 020		159 149
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 039 233		598 807
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		305 649		46 790
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			20 272		326 215
Avances et acomptes					33 751
TOTAL (III)			8 518 401		2 055 973
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			102 500		80 466
TOTAL (IV)			102 500		80 466
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			10 835 901		2 136 439

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II) - (Droit au bail)				2 215 000	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		234 736	7 495 750	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			67 459	405 711	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		229 127	1 408 914	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		103 485	248 954	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		284 638		61 849	
Avances et acomptes				33 751	
TOTAL (III)		284 638	634 807	9 654 929	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				182 966	
TOTAL (IV)				182 966	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		284 638	634 807	12 052 896	

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui		2 866 576	654 890	161 514	3 359 951	
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages			199 813	53 357	45 899	207 271	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		622 247	175 978	166 934	631 291	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		243 607	18 577	92 221	169 963	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			3 932 243	902 803	466 568	4 368 477	
TOTAL GENERAL (I + II)			3 932 243	902 803	466 568	4 368 477	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-n el	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui	32 491	18 491		522	11 754		38 706
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.		163			280		-117
Inst gén.	13 261			27 911			-14 650
M. Transport							
Mat bureau.		173			1 637		-1 464
Emball.							
CORPO.	45 751	18 828		28 433	13 672		22 474
Acquis. de titres							
TOTAL	45 751	18 828		28 433	13 672		22 474
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	541 207	64 579	42 105	563 681
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	541 207	64 579	42 105	563 681
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	87 054	135 651	87 054	135 651
TOTAL (II)	87 054	135 651	87 054	135 651
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	12 149		12 149	
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	41 385	29 288	41 385	29 288
Provisions sur comptes clients	556	581	556	581
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	54 090	29 870	54 090	29 870
TOTAL GENERAL (I + II + III)	682 351	230 099	183 248	729 201
Dont dotations et reprises d'exploitation		165 520	128 994	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		64 579	54 254	
dépréciations des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus		A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations								
Prêts								
Autres immos financières				182 966			182 966	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				182 966			182 966	
Clients douteux ou litigieux				683	683			
Autres créances clients				3 111 090	3 111 090			
Créances représentatives de titres prêtés								
Personnel et comptes rattachés				14 087	14 087			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux								
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices							
	Taxe sur la valeur ajoutée			822 788	822 788			
	Autres impôts							
	Etat - divers							
Groupes et associés								
Débiteurs divers				50 252	50 252			
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				3 998 900	3 998 900			
Charges constatées d'avance				806 275	806 275			
TOTAL DES CREANCES				4 988 141	4 805 174		182 966	
Prêts accordés en cours d'exercice								
Remboursements obtenus en cours d'exercice								
Prêts et avances consentis aux associés								
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans	
Emprunts obligataires convertibles								
Autres emprunts obligataires								
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine								
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine								
Emprunts et dettes financières divers								
Fournisseurs et comptes rattachés				9 513 537	9 513 537			
Personnel et comptes rattachés				625 446	625 446			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				290 812	290 812			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices							
	Taxe sur la valeur ajoutée			822 215	822 215			
	Obligations cautionnées							
	Autres impôts			256 634	256 634			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				73 988	73 988			
Groupes et associés				14 663 009	14 663 009			
Autres dettes				2 000	2 000			
Dette représentative de titres empruntés								
Produits constatés d'avance				40	40			
TOTAL DES DETTES				26 247 682	26 247 682			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques			
Emprunts remboursés en cours d'exercice								

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 019
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 497 685
Dettes fiscales et sociales	779 758
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	73 988
Autres dettes	
Total	2 361 450
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE EN €	806 275

8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	131 251
Personnel et comptes rattachés	-6 372
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	48 155
Disponibilités	
Total	173 034
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE EN €	40

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2024

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	31	26
Agents de maîtrise		
Employés	126	80
Apprentis	17	18
TOTAL	174	124

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	53 675 131	47 276 236	14%
Production vendue biens			
Production vendue services	417 621	293 047	43%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	54 092 752	47 569 283	14%
Chiffres d'affaires nets-Export			#DIV/0!
Chiffres d'affaires nets	54 092 752	47 569 283	14%

3. Achats de marchandises

Les achats de marchandises inscrits au compte de résultat comprennent les prestations logistiques et les frais de transport pour 572 080 €.

4. Transferts de charges

Les transferts de charges afférents à des remboursements emploi, formation et d'assurance s'élèvent à 148 007 €.

5. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC immobilisations	170 150	0
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	64 579	42 105
SUBVENTION INVESTISSEMENT		128 335
PROVISION EXCEPTIONNELLE		12 149
TOTAL	234 729	182 589

6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	MONTANT
Résultat net de l'exercice	2 059 467
Impôt sur les bénéfices	153 737
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	2 213 204
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	22 474
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	2 235 678

7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	563 681	25,83%	145 599
- Provision pour hausse de prix		25,83%	
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	563 681	25,83%	145 599
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Tascom	146 802	25,83%	37 919
Contribution sociale de Solidarité	55 629	25,83%	14 369
- Participation légale	89 586	25,83%	23 140
Autres :			
Allègement de la dette future d'impôt :	292 017	25,83%	75 428

8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégrations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	2 387 911	251 190	-182 263	2 456 838	208 274	2 179 637
Résultat Exceptionnel	-52 140			-52 140	-13 468	-38 672
Participation des salariés	-122 567	89 586	-126 018	-159 000	-41 070	-81 497
Impôts sur exercices antérieurs						
Impôts dû à l'étranger						
Résultat Comptable	2 213 204	340 776	-308 281	2 245 699	153 737	2 059 467

9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés

	Total	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Paielements futurs au titre des contrats de location	6 955 686	3 513 904	3 441 782	0

Cautions pour dépôts de garantie

· Société Générale 75 000

2. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2024 s'élève à 56 315 € et le montant placé sur le fonds s'élève à 0 €.

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2024

La société Decathlon France SAS a pris en compte la réforme des retraites entrée en vigueur au 1 septembre 2023,

et publiée au Journal officiel du 15 avril 2023, dans le cadre de l'estimation de ses engagements de fin des indemnités de départs à la retraite de son personnel.

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) ; et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs.

Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31/12/2024 la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.45 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
Table de mortalité	Table générationnelle TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31 décembre 2024 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La société Newmag est intégrée fiscalement dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

2. Liste des filiales et participations

La société Newmag ne détient pas de parts des filiales et participations.



Business Pôle Les Près
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq

NEWMAG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

NEWMAG

Société par actions simplifiée unipersonnelle
RCS : Lille Métropole B 442 646 352

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associée unique de la société NEWMAG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEWMAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, tels que décrits dans la note III « Règles générales d'évaluation » sous partie 1 « Immobilisations incorporelles » et sous partie 2 « Immobilisations corporelles » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumul, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

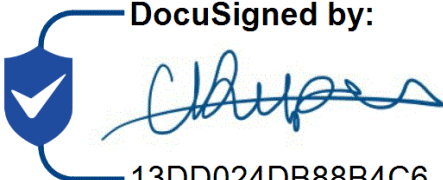
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Villeneuve d'Ascq, le 12 juin 2025

 **DocuSigned by:**

13DD024DB88B4C6...

Camille Dupont

Associée

COMPTES ANNUELS

NEWMAG

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Sommaire

Sommaire.....	2
Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES COMPTABLES.....	7
I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice.....	8
1. Caractéristiques de l'exercice.....	8
2. Faits significatifs de l'exercice.....	8
3. Evénements post clôture.....	8
II. Règles et méthodes comptables.....	9
III. Règles générales d'évaluation.....	9
1. Immobilisations incorporelles.....	9
2. Immobilisations corporelles.....	9
3. Immobilisations financières.....	11
4. Stocks et en-cours.....	11
5. Créances et dettes.....	11
6. Provisions réglementées.....	11
7. Provisions pour risques et charges.....	12
8. Emprunts et dettes financières.....	12
9. Impôts courants et différés.....	12
IV. Informations relatives au bilan.....	13
1. Composition du capital social.....	13
2. Variation des capitaux propres.....	13
3. Immobilisations.....	14
4. Amortissements.....	15
5. Provisions.....	16
6. Etat des créances et des dettes	17
7. Charges à payer.....	18
8. Produits à recevoir.....	18
V. Informations relatives au compte de résultat.....	19
1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2024.....	19
2. Ventilation du chiffre d'affaires.....	19
3. Achats de marchandises.....	19
4. Transferts de charges.....	19
5. Détail des charges et produits exceptionnels.....	20
6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire.....	20
7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt.....	21
8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	21
9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion.....	21
VI. Informations relatives aux engagements.....	22
1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail).....	22
2. Engagement en matière de retraite.....	22
VII. Informations relatives aux entreprises liées.....	22
1. Information relative à l'intégration fiscale.....	22
2. Liste des filiales et participations.....	22

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	2 215 000		2 215 000	2 215 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 215 000		2 215 000	2 215 000
Terrains				
Constructions	7 495 750	3 359 951	4 135 799	3 972 651
Installations techniques, matériel	405 711	207 271	198 439	114 207
Autres immobilisations corporelles	1 657 868	801 254	856 614	479 029
Immobilisations en cours	61 849		61 849	8 123
Avances et acomptes	33 751		33 751	
TOTAL immobilisations corporelles	9 654 929	4 368 477	5 286 452	4 574 009
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	182 966		182 966	102 500
TOTAL immobilisations financières	182 966		182 966	102 500
Total Actif Immobilisé (II)	12 052 896	4 368 477	7 684 419	6 891 509
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 530 431	29 288	2 501 142	2 133 926
TOTAL Stock	2 530 431	29 288	2 501 142	2 133 926
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	3 111 773	581	3 111 192	1 447 143
Autres créances	887 126		887 126	3 009 091
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	3 998 900	581	3 998 318	4 456 234
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	17 103 839		17 103 839	3 082 815
TOTAL Disponibilités	17 103 839		17 103 839	3 082 815
Charges constatées d'avance	806 275		806 275	727 361
Total Actif Circulant (III)	24 439 444	29 870	24 409 574	10 400 335
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	36 492 339	4 398 347	32 093 993	17 291 844

Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel dont versé : 2 340 000	2 340 000	2 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	234 000	91 635
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves	234 000	91 635
Report à nouveau	-1	-0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 059 467	3 751 373
Subventions d'investissement	503 494	631 828
Provisions réglementées	563 681	541 207
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 700 642	7 356 043
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	135 651	87 054
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	135 651	87 054
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	14 663 009	
TOTAL Dettes financières	14 663 009	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 019	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 513 537	8 017 651
Dettes fiscales et sociales	1 995 108	1 804 730
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 988	24 326
Autres dettes	2 000	2 000
TOTAL Dettes d'exploitation	11 594 651	9 848 708
Produits constatés d'avance	40	40
TOTAL DETTES (IV)	26 257 701	9 848 748
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	32 093 993	17 291 844

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2024			31/12/2023
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		53 675 131		53 675 131	47 276 236
Production vendue biens					
Production vendue services		417 621		417 621	293 047
Chiffres d'affaires nets		54 092 752		54 092 752	47 569 283
Production stockée				1 352	
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				277 001	284 963
Autres produits				24 051	36 034
Total des produits d'exploitation (I)				54 395 155	47 890 280
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				34 720 670	30 116 786
Variation de stock (marchandises)				-357 286	187 563
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				9 881 319	8 184 631
Impôts, taxes et versements assimilés				434 280	480 439
Salaires et traitements				3 756 305	3 422 327
Charges sociales				1 511 595	1 369 746
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		900 891	855 660
		Dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		29 870	43 727
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		135 651	87 054
Autres charges				885 025	576 237
Total des charges d'exploitation (II)				51 898 320	45 324 171
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				2 496 835	2 566 109
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					3 652
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)					3 652
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				108 924	
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				108 924	
RÉSULTAT FINANCIER				-108 924	3 652
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				2 387 911	2 569 761

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 022
Produits exceptionnels sur opérations en capital	128 335	153 288
Reprises sur provisions et transferts de charges	54 254	1 487 154
Total des produits exceptionnels (VII)	182 589	1 644 464
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	170 150	26 368
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	64 579	89 616
Total des charges exceptionnelles (VIII)	234 729	115 983
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-52 140	1 528 480
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	122 567	157 136
Impôts sur les bénéfices (X)	153 737	189 732
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	54 577 744	49 538 395
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	52 518 277	45 787 022
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 059 467	3 751 373

Annexes Comptables

NEWMAG

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	32 093 993 €
Chiffre d'affaires :	54 092 752 €
Résultat de l'exercice :	2 059 467 €

2. Faits significatifs de l'exercice

Le contexte géopolitique de l'Ukraine n'a pas d'impact à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2024

Ouvertures/Fermetures :

Ouvertures : Nantes CV

Fermetures : Néant

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l’arrêté des comptes clos au 31/12/2024, sont identiques à celles de l’exercice précédent.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
- Continuité de l’exploitation
- Permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre,
- Indépendance des exercices,
Et conformément aux règles générales d’établissements et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d’entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d’une protection juridique.
Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après. (Voir Méthode dépréciation d'actif d'exploitation).
Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).
Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.
Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l’exercice, dès lors qu’ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d’acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d’utilisation estimée des différentes catégories d’immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	30 ans	L	30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 30 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	3 à 20 ans	L
Mat et Outillage	3 à 10 ans	D/L	4 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	3 à 10 ans	L

NEWMAG

31/12/2024

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.
Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Méthode dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant:

Création de valeur $N-1 < 0$ ET Création de valeur $N < 0$,

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

La dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève à 0 €. La reprise de provision comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève quant à elle à 12 149 €, soit une provision totale de 0 € au 31 décembre 2024

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation.

La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks se détermine selon deux décotes:

- Première décote : elle concerne les produits dont la marge sera négative
- Deuxième décote : elle concerne les produits permanents, éphémère ou en collection limitée soldés, supprimés ou en promotion. Cette décote correspond au pourcentage de dépréciation appliqué au prix d'achat en fonction de la dernière date de mise à jour du prix de vente

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont principalement composées de l'amortissement dérogatoire et de la provision pour hausse de prix.

7. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

8. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

9. Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible calculé au taux applicable au bénéfice fiscal de l'exercice.

La société Décathlon France SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la société intégrante est Décathlon SE. L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément. Le bénéfice de cette opération est intégralement attribué à la société Décathlon SE.

En matière d'impôt différé, la société n'en comptabilise aucun.

NEWMAG

31/12/2024

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
- actions ordinaires				
- à titre préférentiel				
Dont actions détenues en propres :				
- actions ordinaires				
- à titre préférentiel				
Valeurs unitaires en Euros	10			10

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340 000						2 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	91 635	142 365					234 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-0	0					0
Résultat de l'exercice	3 751 373	2 059 467	142 365	3 609 008			2 059 467
Subventions d'investissement	631 828		128 334				503 494
Provisions réglementées	541 207	64 579	42 105				563 681
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 356 043	2 266 411	312 804	3 609 008			5 700 642

3. Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II) - (Droit au bail)			2 215 000		
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		6 839 227		891 260
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			314 020		159 149
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 039 233		598 807
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		305 649		46 790
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			20 272		326 215
Avances et acomptes					33 751
TOTAL (III)			8 518 401		2 055 973
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			102 500		80 466
TOTAL (IV)			102 500		80 466
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			10 835 901		2 136 439
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II) - (Droit au bail)				2 215 000	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		234 736	7 495 750	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			67 459	405 711	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		229 127	1 408 914	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		103 485	248 954	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		284 638		61 849	
Avances et acomptes				33 751	
TOTAL (III)		284 638	634 807	9 654 929	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				182 966	
TOTAL (IV)				182 966	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		284 638	634 807	12 052 896	

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
TOTAL I					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	2 866 576	654 890	161 514	3 359 951
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages		199 813	53 357	45 899	207 271
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	622 247	175 978	166 934	631 291
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	243 607	18 577	92 221	169 963
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		3 932 243	902 803	466 568	4 368 477
TOTAL GENERAL (I + II)		3 932 243	902 803	466 568	4 368 477

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui	32 491	18 491		522	11 754		38 706
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.		163			280		-117
Inst gén.	13 261			27 911			-14 650
M. Transport							
Mat bureau.		173			1 637		-1 464
Emball.							
CORPO.	45 751	18 828		28 433	13 672		22 474
Acquis. de titres							
TOTAL	45 751	18 828		28 433	13 672		22 474

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	541 207	64 579	42 105	563 681
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	541 207	64 579	42 105	563 681
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	87 054	135 651	87 054	135 651
TOTAL (II)	87 054	135 651	87 054	135 651
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	12 149		12 149	
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	41 385	29 288	41 385	29 288
Provisions sur comptes clients	556	581	556	581
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	54 090	29 870	54 090	29 870
TOTAL GENERAL (I + II + III)	682 351	230 099	183 248	729 201
Dont dotations et reprises d'exploitation		165 520	128 994	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		64 579	54 254	
dépréciations des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus		A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations								
Prêts								
Autres immos financières				182 966			182 966	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				182 966			182 966	
Clients douteux ou litigieux				683		683		
Autres créances clients				3 111 090		3 111 090		
Créances représentatives de titres prêtés								
Personnel et comptes rattachés				14 087		14 087		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux								
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices							
	Taxe sur la valeur ajoutée			822 788		822 788		
	Autres impôts							
	Etat - divers							
Groupes et associés								
Débiteurs divers				50 252		50 252		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				3 998 900		3 998 900		
Charges constatées d'avance				806 275		806 275		
TOTAL DES CREANCES				4 988 141		4 805 174	182 966	
Prêts accordés en cours d'exercice								
Remboursements obtenus en cours d'exercice								
Prêts et avances consentis aux associés								
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans	
Emprunts obligataires convertibles								
Autres emprunts obligataires								
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine								
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine								
Emprunts et dettes financières divers								
Fournisseurs et comptes rattachés				9 513 537	9 513 537			
Personnel et comptes rattachés				625 446	625 446			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				290 812	290 812			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices							
	Taxe sur la valeur ajoutée			822 215	822 215			
	Obligations cautionnées							
	Autres impôts			256 634	256 634			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				73 988	73 988			
Groupes et associés				14 663 009	14 663 009			
Autres dettes				2 000	2 000			
Dette représentative de titres empruntés								
Produits constatés d'avance				40	40			
TOTAL DES DETTES				26 247 682	26 247 682			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques			
Emprunts remboursés en cours d'exercice								

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 019
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 497 685
Dettes fiscales et sociales	779 758
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	73 988
Autres dettes	
Total	2 361 450
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE EN €	806 275

8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	131 251
Personnel et comptes rattachés	-6 372
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	48 155
Disponibilités	
Total	173 034
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE EN €	40

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2024

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	31	26
Agents de maîtrise		
Employés	126	80
Apprentis	17	18
TOTAL	174	124

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	53 675 131	47 276 236	14%
Production vendue biens			
Production vendue services	417 621	293 047	43%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	54 092 752	47 569 283	14%
Chiffres d'affaires nets-Export			#DIV/0!
Chiffres d'affaires nets	54 092 752	47 569 283	14%

3. Achats de marchandises

Les achats de marchandises inscrits au compte de résultat comprennent les prestations logistiques et les frais de transport pour 572 080 €.

4. Transferts de charges

Les transferts de charges afférents à des remboursements emploi, formation et d'assurance s'élèvent à 148 007 €.

NEWMAG

31/12/2024

5. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC immobilisations	170 150	0
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	64 579	42 105
SUBVENTION INVESTISSEMENT		128 335
PROVISION EXCEPTIONNELLE		12 149
TOTAL	234 729	182 589

6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	MONTANT
Résultat net de l'exercice	2 059 467
Impôt sur les bénéfices	153 737
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	2 213 204
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	22 474
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	2 235 678

NEWMAG

31/12/2024

7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	563 681	25,83%	145 599
- Provision pour hausse de prix		25,83%	
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	563 681	25,83%	145 599
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Tascom	146 802	25,83%	37 919
Contribution sociale de Solidarité	55 629	25,83%	14 369
- Participation légale	89 586	25,83%	23 140
Autres :			
Allègement de la dette future d'impôt :	292 017	25,83%	75 428

8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégrations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	2 387 911	251 190	-182 263	2 456 838	208 274	2 179 637
Résultat Exceptionnel	-52 140			-52 140	-13 468	-38 672
Participation des salariés	-122 567	89 586	-126 018	-159 000	-41 070	-81 497
Impôts sur exercices antérieurs						
Impôts dû à l'étranger						
Résultat Comptable	2 213 204	340 776	-308 281	2 245 699	153 737	2 059 467

9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés	Total	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Paievements futurs au titre des contrats de location	6 955 686	3 513 904	3 441 782	0
Cautions pour dépôts de garantie				
- Société Générale	75 000			

2. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2024 s'élève à 56 315 € et le montant placé sur le fonds s'élève à 0 €.

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2024

La société Decathlon France SAS a pris en compte la réforme des retraites entrée en vigueur au 1 septembre 2023, et publiée au Journal officiel du 15 avril 2023, dans le cadre de l'estimation de ses engagements de fin des indemnités de départs à la retraite de son personnel.

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) ; et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs.

Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31/12/2024 la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.45 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
Table de mortalité	Table générationnelle TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31 décembre 2024 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La société Newmag est intégrée fiscalement dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

2. Liste des filiales et participations

La société Newmag ne détient pas de parts des filiales et participations.